

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 19 JANVIER 2022

Le conseil municipal de Bio s'est réuni le mercredi 19 janvier 2022 à 18 heures, après avoir été régulièrement convoqué en date 14 janvier 2022 au foyer rural en raison des travaux effectués à la mairie, sous la présidence de Monsieur LEONARD Philippe, Maire.

Etaient présents : Jacques GIROD, Christine JAUBERT, Jérôme LAMOTHE, Khoticha LECLAINCHE, Philippe LEONARD, Christian PAGES et Angélique PELLON

Etaient absents et excusés : Guillaume DEBART, Rémi DUPONT, Ninon LANDES, Mélanie LAPERGUE

Monsieur Rémi DUPONT, membre du conseil municipal, a donné pouvoir à M Philippe LEONARD pour voter en son nom.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux Conseillers Municipaux et déclare la séance ouverte à 18h00.

Monsieur Jacques GIROD est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

ORDRE DU JOUR

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CM DU 30/11/2021

Monsieur le Maire propose au vote l'approbation du procès-verbal et demande s'il y a des remarques. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR JEUX D'ENFANTS

Monsieur le Maire indique que l'aire de jeux, qui est une zone de rencontre où un certain nombre de personnes profite des jeux en place, connaît une certaine vétusté et implique donc un renouvellement des jeux.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une subvention de l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'année 2022 (DETR) peut être obtenue pour le remplacement des jeux.

Il précise que :

- le montant du devis présenté à ce jour s'élève à 14.071,30€ HT

Handwritten signatures and initials:
AP, PL, KLC, GS, Pe, AL

Il précise aux membres présents que le taux de subvention qui peut être accordé est de 30% du montant HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de demander une subvention au titre de la DETR 2022, d'un montant de 30% pour le renouvellement des jeux.

3 – VENTE DE TERRAIN

Monsieur le Maire rappelle que lors de la dernière séance, il avait été évoqué la vente d'un terrain communal au profit de Mme Laget et autres propriétaires. Pour rappel, la parcelle n°170 section D a une contenance de 975m². A l'issue de la division de cette dernière, il sera proposé un prix de vente de 4€ le m² dans les mêmes conditions que les dernières cessions intervenues sur la commune.

Après discussion, les membres du Conseil approuvent la vente de ladite parcelle en émettant une condition suspensive si la vente ne constituait pas la totalité de la parcelle. Cela consiste à avoir l'approbation de l'ensemble des propriétaires pour l'acquisition des 975m².

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** cette proposition et **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cet effet.

QUESTIONS DIVERSES

-Bulletin Municipal :

Présentation du bulletin municipal

- Enfouissement réseaux Mas de Martel

Monsieur le Maire expose le récapitulatif des coûts financiers estimatifs qu'engendrerait une dissimulation des réseaux sur le Mas de Martel. Le montant total des travaux s'élèverait à 253.750€ HT dont 120.960€ HT seraient à la charge de la commune.

- Points d'eau :

Monsieur le Maire présente l'excellent travail de la société de chasse qui a œuvré au recensement des différents d'eau présents sur la commune grâce à leur bonne connaissance du territoire. A ce titre, ils ont accompagné le projet MILEOC46, projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional (via l'Occitanie), l'Agence de l'Eau Adour Garonne, l'Office français de la Biodiversité, en partenariat avec la Fédération Nationale de Chasse.

L'objectif MILEAOC46 étant le maintien de mares et réseaux humides sur des territoires, indispensables à

la faune et flore. Le travail effectué par la société de chasse a permis d'effectuer un inventaire qui a découlé sur une marre retenue pour une réhabilitation sur le lieudit de Clayrac.

- Date des prochaines réunions :

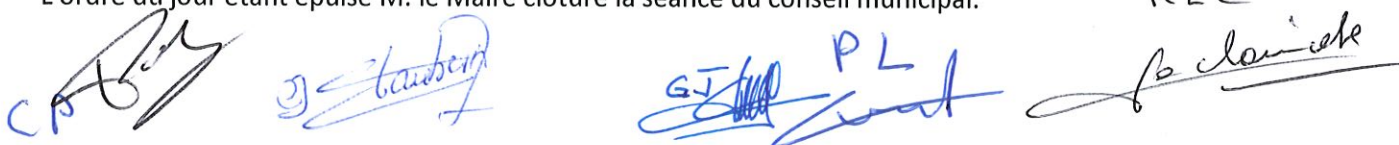
Le 27 janvier à 15H00 – Rencontre avec le CAUE à la Mairie pour une approche de faisabilité d'une construction dans le lotissement

Le 28 janvier à 11H00 - Visite de chantier de la construction Résidence des Trois Ruisseaux à Thégra

Le 2 février à 14H00 – Rencontre avec La Poste pour l'adressage à la Mairie

Le 14 février à 18H00 et 15 Février à 18H00 – Réunion Eclairage Public

L'ordre du jour étant épuisé M. le Maire clôture la séance du conseil municipal.



Handwritten signatures of council members and the mayor. The signatures are in blue ink and include initials like 'C.P.', 'G.J.', 'P.L.', and 'K.L.C.'.